

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME SOBEEZY

(MAJ 21/01/2021)

L'association déclarée GUZTIAK BIZI- VIVRE ENSEMBLE- WISH 4 LIFE, sise Parc des Échoppes– Bât D. 156 avenue Jean Jaurès, 33600 Pessac, inscrite sous le numéro SIREN 832 941 660 (ci-après « SOBEEZY») a conçu et développé une plateforme en ligne SoBeezy, accessible via l'application mobile SoBeezy ou le site internet www.sobeezy.org, afin de créer un réseau intergénérationnel d'entraide et de partage pour se rendre services et/ou partager des activités, entre particuliers ou avec des professionnels de confiance.

Les présentes conditions générales s'appliquent de façon exclusive entre SOBEEZY et tout usager de la plateforme en ligne mise en place par SOBEEZY, (ci-après désigné en tant que « UTILISATEUR »).

La plateforme en ligne mise en place par SOBEEZY dans le cadre de l'application mobile ou du site internet mentionne les informations suivantes :

- mentions légales permettant une identification précise de SOBEEZY,
- fonctionnalités du contenu numérique,
- présentation des caractéristiques essentielles des services proposés,
- indication des conditions de gratuité des services,
- indication des modalités d'exécution des services.

L'ensemble de ces informations est présenté en langue française. L'UTILISATEUR déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales.

TABLE DES MATIERES

ARTICLE 1 - Intégralité	3
ARTICLE 2 - Objet.....	3
ARTICLE 3 - Entrée en vigueur	3
ARTICLE 4 - Description de LA PLATEFORME SoBeezy	3
ARTICLE 5 - Être membre de SOBEEZY	4
ARTICLE 6 - Participation à un service OU A UN PARTAGE D'ACTIVITES.....	5
ARTICLE 7 - Retrait et annulation de la proposition ou demande de service ou de partage d'activités	6
ARTICLE 8 - Membre bénévole	6
ARTICLE 9 - Mise en relation avec des partenaires professionnels	7
ARTICLE 10 - TELEASSISTANCE - URGENCE	7
ARTICLE 11 - Responsabilité de l'UTILISATEUR.....	7
ARTICLE 12 - Les relations entre les UTILISATEURS pour des services bénévoles.....	9
ARTICLE 13 - L'acceptation des risques par le membre	10
ARTICLE 14 - Messages diffusés sur la plateforme	10
ARTICLE 15 - Responsabilité de SoBeezy	12
15.1 Mise en relation	12
15.2 Qualité du service et assurances.....	12
15.3 Accident – Dommage	13
15.4 Litiges.....	13
15.5 Intermédiaire technique - hébergeur	13
15.6 Exclusion de garantie	15
15.7 Exclusion de responsabilité	15
ARTICLE 16 - Arrêt DE LA PLATEFORME à l'initiative de SOBEEZY.....	16
ARTICLE 17 - Absence de droit de rétractation	16
ARTICLE 18 - Mise à disposition d'un terminal d'assistance vocale Bizi.....	16
18.1 Utilisation de la tablette et des services de la plateforme SoBeezy via le terminal	17
18.2 Maintenance et réparation de la tablette.....	17
18.3 Changements de situation de l'UTILISATEUR.....	17
ARTICLE 19 - PROPRIETE INTELLECTUELLE.....	18

ARTICLE 20 -	Force majeure.....	18
ARTICLE 21 -	Durée du contrat – résiliation- désinscription.....	18
ARTICLE 22 -	Usage des données personnelles	19
ARTICLE 23 -	Nullité	20
ARTICLE 24 -	Confidentialité	20
ARTICLE 25 -	Non validation partielle	20
ARTICLE 26 -	Non renonciation.....	20
ARTICLE 27 -	Titre.....	20
ARTICLE 28 -	Loi applicable	20
ARTICLE 29 -	Réclamation et médiation	21
ARTICLE 30 -	MENTION DE DROITS D’AUTEUR ET LOGICIELS LIBRES.....	21

ARTICLE 1 - INTEGRALITE

Les présentes conditions générales d’utilisation de la plateforme SoBeezy expriment l'intégralité des droits et obligations des parties. En ce sens, l’UTILISATEUR est réputé les accepter sans réserve, du seul fait de la création de son compte sur la plateforme SoBeezy.

SOBEEZY et l’UTILISATEUR conviennent que les actes cités ci-dessus régissent exclusivement leur relation. SOBEEZY se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales applicables dès la mise en ligne, rappelant qu’en cas de litige, seules les conditions générales en vigueur seront valables.

ARTICLE 2 - OBJET

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de l’utilisation de la plateforme SoBeezy et de la mise à disposition d’un terminal d’assistance vocale.

ARTICLE 3 - ENTREE EN VIGUEUR

Les présentes conditions générales entrent en vigueur dès la création de son compte par l’UTILISATEUR sur la plateforme SoBeezy.

ARTICLE 4 - DESCRIPTION DE LA PLATEFORME SoBeezy

SOBEEZY propose à chaque UTILISATEUR d’accéder, via la plateforme SoBeezy, à un réseau intergénérationnel d’entraide et de partage pour se rendre services, et/ou partager des activités, entre particuliers ou avec des professionnels de confiance.

L'accès à la plateforme SoBeezy s'établit :

- via la connexion au site internet www.sobeezy.org,

- via la connexion à l'application mobile SoBeezy
- via le terminal d'assistance vocale spécialement mis à disposition par SOBEEZY.

Les principaux services proposés concernent :

- la publication d'annonces de demandes ou de propositions de services d'aide à la personne ou de partage d'activités, ponctuels,
- la consultation d'annonces de demandes ou de propositions de services d'aide à la personne ou de partage d'activités, ponctuels,
- la mise en relation des UTILISATEURS via un espace de discussion en ligne ou un appel vocal,
- l'organisation d'appels et/ou d'activités de convivialité.

ARTICLE 5 - ÊTRE MEMBRE DE SOBEEZY

L'adhésion et les services proposés par SOBEEZY est gratuite.

En tant que « MEMBRE », l'UTILISATEUR peut via l'application mobile SoBeezy ou le site www.sobeezy.org :

- publier une demande de service ou de partage d'activités;
- déposer une proposition de service ou de partage d'activités;
- répondre à une demande de service ou de partage d'activités;
- accepter une proposition de service ou de partage d'activités.

Les UTILISATEURS peuvent également échanger via une messagerie privée ou un appel vocal avec les autres membres équipés d'un assistant vocal.

Pour devenir « MEMBRE » de SOBEEZY, l'UTILISATEUR doit créer un compte sur l'application mobile SoBeezy ou le site www.sobeezy.org en indiquant son nom, une adresse de courrier électronique et un mot de passe.

Les UTILISATEURS disposant d'un assistant vocal seront référencés sur la plateforme SoBeezy après avoir complété une fiche de renseignements transmise à SOBEEZY qui se chargera de lui créer un compte spécifique en même temps que l'attribution et le paramétrage de l'assistant vocal.

L'UTILISATEUR est ensuite invité à compléter son profil. En effet, afin de garantir la sécurité des UTILISATEURS de la plateforme SoBeezy, SOBEEZY vérifie la cohérence des informations fournies pour chaque compte, avant la mise en relation avec les autres UTILISATEURS. Afin de préserver les personnes vulnérables utilisant le terminal d'assistance vocale, seuls les UTILISATEURS approuvés après un entretien avec SOBEEZY, les membres d'une association partenaire ou les membres recommandés par un autre UTILISATEUR approuvé par SOBEEZY peuvent être mis en relation avec les UTILISATEURS de terminaux d'assistance vocale.

Il est formellement interdit à l'UTILISATEUR de communiquer à des tiers ses identifiants pour accéder à la plateforme SoBeezy. SOBEEZY ne saurait être tenue pour responsable de toute action réalisée via ou sur le compte personnel de l'UTILISATEUR par un

tiers auquel ce dernier aurait communiqué ses identifiants ou qui aurait eu accès aux identifiants ou au compte personnel de l'UTILISATEUR, suite à une faute ou à une négligence, lui étant imputable.

ARTICLE 6 - PARTICIPATION A UN SERVICE OU A UN PARTAGE D'ACTIVITES

Pour visualiser les demandes et les propositions de services ou de partage d'activités, l'UTILISATEUR doit avoir préalablement créé un compte validé par SOBEEZY. Il pourra ensuite visualiser via un smartphone, ordinateur ou tablette, sur la carte géographique, les demandes et les propositions en cours.

Pour déposer une demande ou une proposition via un smartphone, ordinateur ou tablette, l'UTILISATEUR doit avoir sélectionné respectivement « déposer ma demande de service » ou « déposer ma proposition de service ». Il sélectionne le domaine d'activité du service puis clique sur « continuer ». Il indique une description de l'annonce, son lieu, sa date*, son heure d'exécution* et une estimation de sa durée*. (**facultatif*). Pour valider la demande, l'UTILISATEUR clique sur « enregistrer ». Si un autre UTILISATEUR est intéressé par l'annonce, une notification est adressée à l'UTILISATEUR.

Pour répondre à une demande ou une proposition via un smartphone, ordinateur ou tablette, l'UTILISATEUR contacte l'autre UTILISATEUR en cliquant sur « CONTACTER », afin de fixer ensemble les modalités du service ou du partage d'activités. Un espace de discussion se déclenche pour mettre les UTILISATEURS en relation. Chaque MEMBRE est libre de se mettre en relation ou non avec un autre UTILISATEUR quel que soit le statut de leur profil.

Pour l'UTILISATEUR d'un assistant vocal, la création du compte est faite par SOBEEZY parallèlement à l'attribution et au paramétrage de l'appareil, à l'installation chez l'UTILISATEUR. Pour déposer une demande ou une proposition via l'assistant vocal, l'UTILISATEUR déclenche l'assistant vocal et exprime sa demande en langage libre. L'algorithme de la plateforme analyse sa demande et sur cette base lui propose des ressources disponibles. Les MEMBRES approuvés reçoivent une publication de la demande. L'UTILISATEUR reçoit un appel vocal pour se mettre en relation avec tout MEMBRE qui se déclare intéressé par la demande. Seuls les MEMBRES « validés » et « approuvés de confiance » par SOBEEZY peuvent être mis en relation avec une personne équipée d'un assistant vocal, sauf accord donné par l'UTILISATEUR, pour être mis en contact avec un profil de contributeur moins sécurisé.

L'UTILISATEUR reconnaît être le seul responsable du contenu de toute annonce qu'il publie sur la plateforme SoBeezy. En conséquence, il déclare et garantit l'exactitude et la véracité de toute information contenue dans son annonce et s'engage à effectuer le service selon les modalités décrites dans son annonce.

SOBEEZY se réserve le droit de supprimer ou d'annuler toute demande ou proposition de service si elle estime que le service contrevient aux droits d'autrui ou est à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, offensant, violent ou incitant à la violence, discriminatoire

ou, de manière générale, est contraire aux lois et règlements en vigueur, aux droits des personnes ou aux bonnes mœurs.

En particulier, les photographies et toutes informations, données ou fichiers fournis par un UTILISATEUR à SOBEEZY doivent être décents et se rapporter exclusivement à l'UTILISATEUR ou, s'ils se rapportent à un tiers, être fournis avec son autorisation expresse et sous la responsabilité exclusive de l'UTILISATEUR concerné.

ARTICLE 7 - RETRAIT ET ANNULATION DE LA PROPOSITION OU DEMANDE DE SERVICE OU DE PARTAGE D'ACTIVITES

L'annonce de demande ou de proposition de service peut être retirée ou annulée à tout moment par l'UTILISATEUR. Lorsque la date de la demande ou de la proposition est dépassée ou que le service est réalisé, la demande ou la proposition n'est plus visible sur la plateforme. En revanche, lorsque le service a été rendu, l'UTILISATEUR est invité à préciser sur la plateforme que le service a été réalisé et éventuellement le noter (*démarche non obligatoire*).

ARTICLE 8 - MEMBRE BENEVOLE

L'activité du MEMBRE déclaré bénévole doit respecter certaines conditions.

L'UTILISATEUR s'engage à rendre service à, ou partager une activité avec, un autre UTILISATEUR, bénévolement, et réalise, sous son contrôle, une activité d'entraide ou de partage d'activités.

Les échanges et les liens entre les UTILISATEURS doivent être de type amical, solidaire et désintéressé, juste pour le plaisir de rendre service, dans un état d'esprit d'entraide et de partage.

Le MEMBRE qui déclare proposer ses services en tant que bénévole et s'engage à utiliser la plateforme SoBeezy exclusivement pour de la mise en relation à titre non professionnelle, non commerciale et non lucrative.

Conformément à l'article 16, SOBEEZY se réserve le droit de suspendre le compte de tout MEMBRE se déclarant bénévole mais qui générerait une activité professionnelle, commerciale ou lucrative, sur la plateforme SoBeezy.

Est considérée comme activité professionnelle ou commerciale ou lucrative, toute activité, exercée sur la plateforme SoBeezy qui, en raison de la fréquence des services acceptés ou de la nature des liens entretenus avec d'autres MEMBRES, procurerait un salaire, une rémunération, un revenu ou un profit, à l'UTILISATEUR qui rendrait le service. Tout UTILISATEUR s'engage à éviter de proposer des services directement liés à sa profession.

Si l'activité est répétitive ou entrant dans le cadre de son métier, il appartient au MEMBRE de la déclarer auprès des organismes concernés.

L'utilisation de la plateforme SoBeezy ne saurait en aucun cas être comprise comme créant un lien de subordination entre les UTILISATEURS et SOBEEZY, ou entre les UTILISATEURS eux-mêmes.

SOBEEZY ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'une utilisation de la plateforme SoBeezy contraire aux conditions générales, notamment d'une utilisation de la plateforme à titre professionnel ou commercial ou lucrative par un MEMBRE.

L'activité de SOBEEZY se limitant à une mise en relation de personnes demandant ou proposant des services entre particuliers, à titre non professionnel, non commercial, non lucratif, les MEMBRES agissant en tant que bénévoles ne peuvent être considérés comme exerçant une activité professionnelle, commerciale ou lucrative.

La plateforme SoBeezy est exclusivement un support de mise en relation et à aucun moment SOBEEZY n'interfère, de quelque manière que ce soit, dans les services rendus entre UTILISATEURS.

ARTICLE 9 - MISE EN RELATION AVEC DES PARTENAIRES PROFESSIONNELS

SOBEEZY peut proposer aux MEMBRES de les mettre en relation avec des prestataires extérieurs, partenaires référencés « de confiance » de l'association, pour des prestations professionnelles et payantes. Les relations entre les MEMBRES et lesdits prestataires seront alors régies par les conditions générales de vente ou de services de ces derniers. SOBEEZY ne pourra en aucun cas être tenue responsable des services rendus par lesdits prestataires ; lesquels en sont responsables directement vis-à-vis des MEMBRES auxquels ils prestent leurs services. SOBEEZY ne perçoit ni rémunération ni commission avec ces professionnels de confiance ni au moment de leur référencement ni après la réalisation des prestations.

ARTICLE 10 - TELEASSISTANCE - URGENCE

L'UTILISATEUR est informé que les services proposés par SOBEEZY ne sont en aucun cas un dispositif de téléassistance ou d'urgence. En cas d'urgence, l'UTILISATEUR est invité à s'adresser aux services compétents.

ARTICLE 11 - RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR

L'UTILISATEUR est responsable de l'exactitude et de l'actualisation des renseignements fournis à l'adhésion pour permettre à SOBEEZY d'assurer dans de bonnes conditions ses engagements contractuels. L'UTILISATEUR s'engage à :

- Avertir SOBEEZY de toute anomalie qui aurait été constatée concernant le fonctionnement de la plateforme SoBeezy ou du terminal d'assistance vocale,
- Prendre soin du matériel mis à la disposition de l'UTILISATEUR qui sont placés sous sa responsabilité. Toute détérioration du matériel imputable à l'UTILISATEUR ou résultant d'un événement fortuit, notamment la foudre, les surtensions électriques, etc., est réparée à ses frais.

Il ne peut être garanti un fonctionnement continu, ou exempt d'erreurs, de la plateforme SoBeezy ou de ses services. L'UTILISATEUR doit disposer des compétences, des matériels et des logiciels requis pour l'utilisation de l'Internet et reconnaît que les caractéristiques et les contraintes de l'Internet ne permettent pas de garantir la disponibilité

et l'intégrité des transmissions de données. L'UTILISATEUR déclare connaître et accepter les caractéristiques et les limites de l'Internet et en particulier accepter (i) que SOBEEZY ne peut en aucune manière être tenue responsable des difficultés ou des vitesses et des ralentissements d'accès à la plateforme SoBeezy et aux services des UTILISATEURS ou du non-acheminement de ses données, (ii) que la nature du réseau Internet et en particulier ses performances techniques et les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations ou contenus ne sont pas garantis et peuvent impacter l'accès à la plateforme SoBeezy et l'utilisation des services des UTILISATEURS (iii) qu'il lui appartient de prendre toutes les mesures appropriées de nature à sauvegarder et protéger ses données et/ ou logiciels et/ ou matériels (iv) que les transmissions de données sur le réseau Internet, qui regroupent des réseaux hétérogènes aux caractéristiques et capacités diverses et qui sont parfois saturées à certaines périodes de la journée, ne bénéficient que d'une fiabilité technique relative et peuvent impacter l'accès à la plateforme SoBeezy et l'utilisation des services des UTILISATEURS, (v) que l'engagement de SOBEEZY est limité à assurer l'accès à la plateforme SoBeezy, SOBEEZY ne pouvant s'engager sur la fiabilité de la transmission des données, du temps d'accès à la plateforme SoBeezy, les interruptions et/ou restrictions des réseaux d'accès des opérateurs télécoms, les pertes de données, les erreurs d'affichage, les temps d'affichage, et d'une façon générale, les performances techniques de l'accès à la plateforme SoBeezy liées au réseau Internet et/ou aux réseaux des opérateurs télécoms.

SOBEEZY héberge sur la plateforme SoBeezy, des contenus et des informations que les UTILISATEURS se transmettent directement. Elle n'intervient ainsi qu'en qualité d'intermédiaire technique entre UTILISATEURS. Ainsi, SOBEEZY ne peut être tenue pour responsable de contenus ou d'informations que les UTILISATEURS envoie via la plateforme SoBeezy et qui violerait les dispositions des présentes conditions générales et du droit applicable aux présentes.

Si l'UTILISATEUR transmet via la plateforme SoBeezy, un contenu ou une information en violation desdites dispositions, il sera seul tenu pour responsable de cette violation, à l'exclusion pleine et entière de la responsabilité de SOBEEZY. A cet effet, il s'engage à relever et garantir indemne SOBEEZY de toute toutes réclamations, actions, condamnations, amendes ou indemnités en relevant. C'est ce qui conduira SOBEEZY à procéder de son seul chef et par autorité, au retrait des contenus et informations correspondantes.

La responsabilité de SOBEEZY à l'égard de l'UTILISATEUR ne peut être engagée qu'en cas d'inexécution de ses engagements résultant des présentes conditions générales.

L'UTILISATEUR est parfaitement informé du simple rôle d'intermédiaire technique de SOBEEZY qui ne peut être responsable des services proposés par d'autres UTILISATEURS, avec lesquelles il a choisi de se mettre en relation.

SOBEEZY décline toute responsabilité en cas de litige, quelle qu'en soit la cause, entre UTILISATEURS, non-imputable à SOBEEZY. SOBEEZY ne peut en aucun cas être tenue responsable (i) de la non-exécution ou de la mauvaise exécution des services par les UTILISATEURS (ii) du contenu de ces services et/ou (iii) des résultats atteints ou non-atteints dans le cadre de l'exécution de ces services.

L'UTILISATEUR a pleinement conscience des dispositions du présent article et notamment des garanties et limitations de responsabilité susvisées, conditions essentielles sans lesquelles SOBEEZY n'aurait jamais donné accès à la plateforme SoBeezy, à l'UTILISATEUR.

ARTICLE 12 - LES RELATIONS ENTRE LES UTILISATEURS POUR DES SERVICES BENEVOLES

Le service résultant exclusivement de l'accord intervenu entre deux ou plusieurs UTILISATEURS, lesdits UTILISATEURS interagissent sous leur seule et entière responsabilité.

Les MEMBRES de SOBEEZY s'engagent à respecter les lois en vigueur et les principes de solidarité, de partage et d'entraide, portés par la plateforme SoBeezy. Il se peut que des MEMBRES soient des personnes empêchées en situation de vulnérabilité.

Le MEMBRE acceptant le service proposé s'engage à ne pas mettre en péril l'intégrité, la moralité et la santé de son interlocuteur. Pour rappel, l'abus de faiblesse est un délit réprimé par l'article 223-15-2 du Code pénal et puni de trois ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende.

Les MEMBRES sont tenus de respecter les conditions d'hygiène et de sécurité habituelles en pareille matière.

Les MEMBRES s'engagent à mettre en œuvre des consignes de sécurité appropriées en fonction de la connaissance que ceux-ci ont de leur interlocuteur. En particulier, ils s'engagent à se prévaloir d'un maximum de prudence lors d'un déplacement chez un autre UTILISATEUR ou lors de la réalisation d'un service au domicile d'un autre UTILISATEUR.

Les MEMBRES en relation pour la réalisation d'un service ou un partage d'activités s'assurent que leurs assurances respectives couvrent les risques qui y sont liés (assurance individuelle, responsabilité civile).

Lors de l'utilisation par l'UTILISATEUR AIDANT du véhicule de l'UTILISATEUR AIDÉ :

L'UTILISATEUR AIDANT doit justifier auprès de l'UTILISATEUR AIDÉ qu'il est titulaire d'un permis de conduire en cours de validité et qu'il ne fait l'objet d'aucune interdiction de conduire ;

L'UTILISATEUR AIDÉ doit communiquer à l'UTILISATEUR AIDANT la carte grise, l'attestation d'assurance et le certificat de contrôle technique du véhicule.

L'UTILISATEUR AIDANT, conducteur de son propre véhicule, s'engage :

- A s'assurer que son assurance automobile couvre le covoiturage et que les passagers sont couverts par cette assurance ;
- A communiquer à l'UTILISATEUR AIDÉ qui en fait la demande, la carte grise, l'attestation d'assurance, et le certificat de contrôle technique du véhicule ;
- A ne prendre aucun risque au volant, à n'absorber aucun produit ou substance de nature à altérer son attention et ses capacités, à conduire avec vigilance et en toute sécurité ;
- A respecter l'ensemble des lois, règles, codes applicables à la conduite et au véhicule, notamment à disposer d'une assurance responsabilité civile valide au moment du trajet.

Les produits transportés sont de la responsabilité de la personne les ayant acquis.

A ce titre, l'exécution d'un service ou le partage d'activités entre UTILISATEURS ne saurait entraîner de responsabilité imputable à SOBEEZY, sur quelque fondement que ce soit, plateforme SoBeezy étant un simple service d'intermédiation. Les éventuels litiges entre UTILISATEURS seront réglés auprès des juridictions compétentes.

ARTICLE 13 - L'ACCEPTATION DES RISQUES PAR LE MEMBRE

Le MEMBRE reconnaît expressément qu'il doit faire preuve de discernement dans l'utilisation de la plateforme SoBeezy et supporter tous les risques y afférant.

Le MEMBRE reconnaît avoir connaissance de la nature et du principe de fonctionnement du réseau internet, en particulier de ses performances techniques et notamment en termes de droit et de temps de réponse.

SOBEEZY n'assume aucune responsabilité sur les services accessibles par l'Internet et n'exerce aucun contrôle de quelque forme que ce soit sur la nature et les caractéristiques des données qui pourraient transiter par l'intermédiaire de son centre serveur.

Le MEMBRE reconnaît que les données circulant sur internet ne sont pas protégées notamment contre les détournements éventuels.

La communication par le MEMBRE de toute information à caractère sensible ou confidentielle est effectuée à ses risques et périls. Le MEMBRE reconnaît être conscient des risques de piratage, d'intervention des communications, etc.

SOBEEZY informe le MEMBRE de l'existence de règles et d'usage en vigueur sur l'Internet. Le MEMBRE est seul responsable de l'usage des données qu'il consulte, interroge et transfère sur l'Internet.

ARTICLE 14 - MESSAGES DIFFUSES SUR LA PLATEFORME

Le MEMBRE est seul responsable des messages, contenus et informations mis en ligne par ses soins sur la plateforme SoBeezy.

SOBEEZY, en sa qualité d'hébergeur de la plateforme SoBeezy, ne saurait être responsable du contenu transmis ou mis en ligne par les UTILISATEURS sur la plateforme.

Le MEMBRE s'engage expressément, sous peine de voir sa responsabilité pénale ou civile engagée, à ce que les informations, messages ou annonces qu'il diffuse sur la plateforme SoBeezy ne soient pas de nature, sans que cette liste ne présente un caractère exhaustif, à :

- Constituer une violation des droits de propriété intellectuelle de tiers. Le MEMBRE s'engage à ne pas reproduire ni communiquer au public des éléments protégés au titre du droit d'auteur, déposés à titre de marque ou plus généralement protégés par tout autre droit de propriété intellectuelle détenu par des tiers sans le consentement préalable du ou des détenteurs de tels droits de propriété ;
- Inciter à la haine, à la violence, au terrorisme, au crime, à l'anorexie, au suicide, au racisme, à l'antisémitisme, à la xénophobie, à l'homophobie, à la fabrication et utilisation d'explosifs, faire l'apologie de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité ;

- Présenter un caractère pédophile ou pédopornographique ;
- Inciter à la discrimination d'une personne ou d'un groupe de personne en raison de son appartenance, réelle ou supposée, à une ethnie, à une religion, à une race, ou du fait de son orientation sexuelle ou de son handicap ;
- Porter atteinte ou être contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou pouvoir heurter la sensibilité des mineurs ;
- Harceler les autres MEMBRES avec qui le MEMBRE serait entré en contact lors de discussions sur les différents espaces de communication de la plateforme SoBeezy;
- Favoriser ou encourager toute activité ou entreprise criminelle ;
- Solliciter et/ou communiquer des mots de passe et/ou des informations personnelles à des fins commerciales ou illégales ;
- Transmettre des chaînes de courriels, de mailings massifs non sollicités, de messages instantanés, de messages publicitaires non souhaités ou de courriers non sollicités ;
- Diffuser des annonces publicitaires et/ou sollicitations afin de proposer des produits et/ou services à la commercialisation ;
- Diffuser des adresses ou des liens hypertextes renvoyant vers des sites extérieurs dont le contenu est contraire aux lois et règlements en vigueur, qui portent atteinte aux droits des tiers ou qui seraient contraires aux présentes conditions ;
- Porter atteinte aux droits à la réputation, à la vie privée de tiers et à l'image ;
- Être diffamatoire, dénigrant ou porteur d'informations inexactes ou volontairement tronquées pour en changer le sens ;
- Porter atteinte à l'image, à la réputation d'une marque ou d'une quelconque personne physique ou morale ;
- Porter atteinte à la sécurité ou à l'intégrité d'un État ou d'un territoire, quel qu'il soit;
- Utiliser des logiciels ou systèmes informatiques tels que des scripts en vue d'envoyer des commentaires ou des messages ;
- Permettre à des tiers de se procurer des logiciels piratés, des numéros de série de logiciels ou tout logiciel pouvant nuire ou porter atteinte, de quelque manière que ce soit, aux droits ou aux biens des tiers.

Le MEMBRE est seul responsable de la conservation et de la confidentialité de son mot de passe et s'engage à ne pas communiquer, à quelque moment que ce soit, son mot de passe à tout autre MEMBRE ni à utiliser le compte, le pseudonyme et le mot de passe d'un autre MEMBRE.

Le MEMBRE garantit l'exactitude des informations fournies pour les besoins de son inscription et s'engage à notifier à SOBEEZY toute modification ultérieure.

Le MEMBRE prend acte de ce que SOBEEZY se réserve, pour le cas où son utilisation serait contraire aux présentes conditions générales et plus généralement aux lois et dispositions réglementaires en vigueur, de procéder immédiatement et sans préavis à sa désinscription de la plateforme SoBeezy et/ou au blocage de son accès à la plateforme.

Dans l'hypothèse où le MEMBRE se rendrait responsable d'une infraction à la législation en vigueur ou d'une atteinte aux droits des tiers, SOBEEZY se réserve le droit de

fournir, à la demande de toute autorité légitime (juridiction, autorité administrative, services de police), tous renseignements permettant ou facilitant l'identification du MEMBRE contrevenant.

ARTICLE 15 - RESPONSABILITE DE SOBEEZY

SOBEEZY ne peut pas être tenue pour responsable des conditions d'intervention des UTILISATEURS ni des dégâts éventuellement occasionnés lors de leurs interventions auprès d'autres UTILISATEURS.

SOBEEZY ne peut être tenue pour responsable des manquements et/ou des contretemps à l'exécution de ses obligations qui résulteraient de cas de force majeure ou d'une cause étrangère du fait de l'UTILISATEUR. En aucun cas, la responsabilité de SOBEEZY n'est engagée dans les circonstances suivantes :

- Défaillance ou panne du réseau des télécommunications et/ou du terminal d'assistance vocale (exemple : ADSL),
- Défaillance ou panne de l'installation électrique de l'UTILISATEUR, quelle qu'en soit la cause, y compris en raison de certains phénomènes naturels tels que la foudre, les orages, etc.
- Utilisation non conforme du matériel et/ou sa dégradation,
- Cas de force majeure,
- Retard ou mauvais traitement des services apportés par les UTILISATEURS sollicités,

Par ailleurs, SOBEEZY ne peut en aucun cas être assimilé à une plateforme d'urgence ou de télésurveillance notamment pour les UTILISATEURS équipés d'un assistant vocal.

15.1 Mise en relation

SOBEEZY s'engage à mettre en œuvre tous les moyens raisonnables dont elle dispose afin de mettre en relation les UTILISATEURS entre eux au travers de la plateforme SoBeezy.

SOBEEZY s'engage à une obligation de moyens et ne garantit, en aucun cas, que l'UTILISATEUR atteindra le résultat souhaité en accédant et en utilisant la plateforme SoBeezy et notamment, SOBEEZY ne garantit pas que les demandes ou propositions de services ou de partage d'activités, d'un UTILISATEUR, trouveront réponse auprès d'un autre UTILISATEUR.

15.2 Qualité du service et assurances

SOBEEZY ne souscrit aucun engagement concernant la qualité du service rendu par un UTILISATEUR ou d'un partage d'activité ni leur bon déroulement. La mauvaise qualité d'un service ou d'un partage d'activité ne peut relever de la responsabilité de SOBEEZY.

SOBEEZY rappelle que les principes de respect d'autrui et d'honnêteté doivent gouverner les relations entre les UTILISATEURS, ces derniers étant seuls responsables de leur mise en œuvre.

15.3 Accident – Dommage

SOBEEZY ne pourra être tenue pour responsable en cas d'incident ou d'accident qui surviendrait à l'occasion de la réalisation d'un service ou d'un partage d'activité entre UTILISATEURS.

SOBEEZY ne saurait être en aucun cas responsable des dommages directs ou indirects subis par un UTILISATEUR lorsque le comportement de celui-ci a concouru à la réalisation du dommage qu'il prétend subir.

Dans le cas où la responsabilité de SOBEEZY serait recherchée à raison d'un manquement par un UTILISATEUR aux obligations qui lui incombent aux termes de la loi ou des présentes conditions générales, ce dernier s'engage à relever et à garantir SOBEEZY contre toute condamnation prononcée à son encontre, cette garantie couvrant tant les indemnités qui seraient éventuellement versées, que les honoraires d'avocat et frais de justice.

15.4 Litiges

En cas de litige entre UTILISATEURS, si aucun règlement du contentieux à l'amiable n'est possible, il conviendra d'avertir SOBEEZY laquelle pourra décider de suspendre, sans préavis, temporairement ou définitivement le compte de l'UTILISATEUR concerné conformément à l'article 16 des CGU.

La responsabilité de SOBEEZY ne peut être engagée, sauf faute lourde ou dol, pour tout acte ou omission, inexécution, exécution partielle ou retard dans l'exécution de ses obligations en relation avec le dommage ou la perte subie directement ou indirectement par le MEMBRE du fait d'un acte ou d'une omission d'un autre MEMBRE ou de toute autre personne liée à ce dernier.

SOBEEZY n'est pas obligée de faire ou de s'abstenir de faire quoi que ce soit qui violerait, ou qui, selon son opinion raisonnable, la contraindrait à violer une loi ou une réglementation ou un devoir de confidentialité.

SOBEEZY ne peut en aucun cas être tenue responsable d'un quelconque dommage, que ce soit au titre d'une responsabilité contractuelle, quasi-délictuelle ou à tout autre titre, en raison de toute action commise ou tout fait survenu après la date d'expiration ou de résiliation des présentes.

15.5 Intermédiaire technique - hébergeur

SOBEEZY met en place les moyens et les mesures nécessaires à la bonne marche et au maintien de la continuité de la plateforme SoBeezy et des fonctionnalités et outils utilisés par les UTILISATEURS dans le cadre de leur mise en relation.

L'UTILISATEUR reconnaît donc et accepte que le rôle de SOBEEZY se limite à celui d'intermédiaire technique au sens de l'article 6-1-2 de la Loi pour la Confiance en l'Économie Numérique du 21 juin 2004 dite LCEN.

SOBEEZY met ainsi en relation, via la plateforme SoBeezy, des UTILISATEURS, sollicitant ou proposant des services ou le partage d'activités.

SOBEEZY permet l'hébergement et la diffusion technique de contenus publiés par les UTILISATEURS, sur la plateforme SoBeezy qu'elle héberge et n'intervient qu'en qualité d'hébergeur, entre les UTILISATEURS de la plateforme SoBeezy.

A ce titre, SOBEEZY héberge sur la plateforme SoBeezy, le profil des UTILISATEURS et le contenu qu'ils mettent en ligne ainsi que leurs prochaines disponibilités.

L'UTILISATEUR est informé que SOBEEZY n'agit aucunement en tant qu'éditeur du contenu publié à travers sa plateforme SoBeezy par les UTILISATEURS, dont elle est uniquement l'hébergeur technique. SOBEEZY ne peut contrôler la qualité, la véracité, la précision, la pertinence, la sûreté, la licéité et la légalité du contenu publié par les UTILISATEURS et des services qu'ils rendent aux autres UTILISATEURS.

SOBEEZY n'intervient donc qu'en qualité d'intermédiaire technique et ne peut être tenue pour responsable des contenus que les UTILISATEURS publient et des services qu'ils proposent ou rendent, dont ils sont seuls responsables.

La responsabilité de SOBEEZY ne saurait donc être engagée du fait des contenus présent dans le profil des UTILISATEURS ou qu'ils publient sur la plateforme SoBeezy. Si un UTILISATEUR publie un contenu en violation desdites dispositions, il sera seul tenu pour responsable de cette violation à l'exclusion pleine et entière de SOBEEZY. La responsabilité de SOBEEZY ne peut être engagée qu'après avoir été avisé du caractère illicite du contenu diffusé sur la plateforme SoBeezy par un UTILISATEUR. De la même manière, SOBEEZY n'est nullement responsable des liens figurant sur la plateforme SoBeezy renvoyant vers d'autres sites internet qui ne lui appartiennent pas et qui ne sont pas contrôlés par elle, dès lors qu'elle n'exerce aucun contrôle sur le contenu, les chartes de protection des données personnelles ou les pratiques des sites internet tiers. SOBEEZY n'est pas responsable de la disponibilité de ces sites et ne peut en contrôler le contenu, ni valider la publicité, les produits et autres informations diffusées sur ces sites internet.

L'UTILISATEUR reconnaît que la publication de contenus est effectuée uniquement par les UTILISATEURS, sans que SOBEEZY n'exerce un quelconque contrôle ou une quelconque validation préalable sur le contenu mis en ligne sur la plateforme SoBeezy que ce soit lors de la première mise en ligne du profil d'un UTILISATEUR ou lors de toutes ses modifications postérieures. Ainsi, les contenus publiés par les UTILISATEURS sont diffusés sans que SOBEEZY ne soit tenue d'exercer un quelconque contrôle ou une quelconque modération/validation préalable à leur mise en ligne. L'UTILISATEUR est à cet égard seul responsable du contrôle de l'exactitude et la légalité du contenu qu'il publie et qu'il a validé, préalablement à sa mise en ligne sur la plateforme SoBeezy.

L'UTILISATEUR reconnaît et accepte que SOBEEZY ne puisse être tenue responsable d'une interruption de la plateforme SoBeezy ou d'un retard d'exécution ne relevant pas de son contrôle et, en particulier, que l'accès et l'utilisation la plateforme SoBeezy et de ses services dépendent de la fiabilité, de la disponibilité et de la continuité de connexions d'un certain nombre de parties tierces (exploitants du réseau des télécommunications, l'Internet public, les équipements de l'UTILISATEUR, etc.) ainsi que de l'exactitude et de l'intégrité des données de l'UTILISATEUR. SOBEEZY pourra être amenée à suspendre l'accès et l'utilisation de la plateforme SoBeezy et de ses services à des fins de maintenance programmée par SOBEEZY ou l'un de ses sous-traitants ou en cas d'impératif technique (maintenance d'urgence).

L'Utilisateur a pleinement conscience des dispositions du présent article et notamment des garanties et limitations de responsabilité visées aux présentes, conditions essentielles sans lesquelles SOBEEZY ne lui aurait jamais mis à disposition l'accès à la plateforme SoBeezy.

15.6 Exclusion de garantie

Toute garantie est exclue, et notamment il ne peut être garanti l'adéquation de la plateforme SoBeezy à tous les besoins et exigences de l'UTILISATEUR et qui relève de sa seule appréciation. LA PLATEFORME SOBEEZY EST FOURNIE « TELLE QU'ELLE EST » COMPTE TENU DE SA QUALITE, DE SON FONCTIONNEMENT ET DE SES PERFORMANCES et SOBEEZY exclut toute garantie, exprès ou implicite, notamment, mais sans limitation, en termes d'utilisation, de performances ou de résultats, de qualité, d'adéquation à une fin spécifique. L'UTILISATEUR a reçu toutes les informations nécessaires lui permettant de bien connaître la plateforme SoBeezy et d'apprécier son adéquation à ses besoins avant son adhésion et la création de son compte. L'UTILISATEUR reconnaît et accepte qu'il est impossible de garantir (i) que la plateforme SoBeezy conviendra à toutes les utilisations qu'il pourrait en faire, (ii) qu'elle fonctionne dans tout environnement d'exploitation, et (iii) qu'elle sera utilisable sans interruption (notamment du fait de sa maintenance) ou erreur, ni que toutes les erreurs pourront être corrigées. SOBEEZY ne pourra pas être tenue responsable (i) des interruptions, défauts et/ou des altérations de la plateforme SoBeezy et des conséquences qui peuvent résulter d'une utilisation non conforme de la plateforme SoBeezy par l'UTILISATEUR ou (ii) d'une intervention inadéquate de l'UTILISATEUR sur la plateforme SoBeezy. SOBEEZY est tenue à une obligation générale de moyens pour l'ensemble des prestations qu'elle fournit dans le cadre des présentes conditions générales. Sauf disposition contraire stipulée par la législation applicable, sans possibilité de renonciation ou de limitation contractuelle, toute action, légale ou autre, relative à une garantie de SOBEEZY ne peut être intentée plus d'un an après l'apparition de son fait générateur. Nonobstant les dispositions du présent article, SOBEEZY décline et refuse toute garantie s'agissant d'une utilisation de la plateforme SoBeezy après résiliation du compte de l'UTILISATEUR, pour quelque cause que ce soit.

15.7 Exclusion de responsabilité

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LEGISLATION APPLICABLE, LES LIMITATIONS ET EXCLUSIONS DE RESPONSABILITE PREVUES DANS LES PRESENTES CODITIONS GENERALES S'APPLIQUENT ET CE, QUELQUE SOIT LE FONDEMENT DE RESPONSABILITE. EN AUCUN CAS, SOBEEZY NE POURRA ETRE TENUE ENVERS l'UTILISATEUR, Y COMPRIS EN CAS DE RECLAMATION D'UN TIERS, POUR TOUTES RECLAMATIONS OU QUELQUES COUTS QUE CE SOIENT LIES A TOUS DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS, NOTAMMENT MAIS SANS LIMITATION, TOUTES PERTES DE DONNEES, D'ENREGISTREMENTS OU DE CONTENUS, TOUTE INTERRUPTION D'ACTIVITE OU LE FAIT QUE DES DONNEES, ENREGISTREMENTS OU CONTENUS SOIENT RENDUS IMPRECIS ET RESULTANT DE LA PLATEFORME SOBEEZY, DE SON UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITE D'Y ACCEDER ET/OU DE L'UTILISER ; DE SA MAINTENANCE OU DE L'IMPOSSIBILITE DE LA FOURNIR, OU ENCORE D'UN MANQUEMENT DE LA PLATEFORME

SOBEEZY A FONCTIONNER AVEC TOUT PROGRAMME OU TOUTE DONNEE, ET CE, MEME SI SOBEEZY A ETE PREVENUE DE L'EVENTUALITE DE TELS DOMMAGES. SAUF DISPOSITION CONTRAIRE STIPULEE PAR LA LEGISLATION APPLICABLE, SANS POSSIBILITE DE RENONCIATION OU DE LIMITATION CONTRACTUELLE, TOUTE ACTION, LEGALE OU AUTRE, RELATIVE A UNE RESPONSABILITE DE SOBEEZY NE PEUT ETRE INTENTEE PLUS D'UN AN APRES L'APPARITION DE SON FAIT GENERATEUR. NONOBTANT LES DISPOSITIONS DU PRESENT ARTICLE, SOBEEZY DECLINE ET REFUSE TOUTE RESPONSABILITE S'AGISSANT D'UNE UTILISATION DE LA PLATEFORME SOBEEZY APRES RESILIATION DU COMPTE DE L'UTILISATEUR, POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT.

ARTICLE 16 - ARRET DE LA PLATEFORME A L'INITIATIVE DE SOBEEZY

En cas d'utilisation anormale ou abusive de la plateforme SoBeezy, SOBEEZY peut supprimer le profil du MEMBRE après un délai de 48 heures suivant une mise en demeure adressée à l'adresse électronique indiquée dans le profil du MEMBRE et une notification sur son compte.

Si l'UTILISATEUR détient un terminal d'assistance vocale, ce dernier doit être rendu à l'Association dans les huit (8) jours qui suivent la suppression de son compte SoBeezy. En cas de non-restitution, le matériel donnera lieu à la facturation d'une indemnité à hauteur de la valeur vénale du matériel y compris les frais engagés pour le récupérer. L'UTILISATEUR ou ses ayant droits seront redevables à SOBEEZY de tout préjudice. La restitution du terminal d'assistance vocale est à la charge de l'UTILISATEUR. Elle peut se faire soit à SOBEEZY sur rendez-vous, soit par envoi du matériel en recommandé avec accusé de réception à l'adresse de SOBEEZY.

ARTICLE 17 - ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Compte tenu de la nature des services (mise en relation et intermédiation), le MEMBRE ne bénéficie pas du droit de rétractation. Cela étant, il peut supprimer son compte de la plateforme SoBeezy, à tout moment.

ARTICLE 18 - MISE A DISPOSITION D'UN TERMINAL D'ASSISTANCE VOCALE BIZI

Sous réserve de l'accord de l'UTILISATEUR, SOBEEZY peut lui mettre gratuitement à disposition une tablette numérique spécialement dédiée avec un logiciel de reconnaissance vocale spécialement développé par et pour SOBEEZY, avec un abonnement à internet (clé 4g) inclus. Pour pouvoir en bénéficier, l'UTILISATEUR doit résider dans une des villes participantes au programme d'expérimentation de la plateforme SoBeezy. Le coût de la fourniture du support de communication, ainsi que le choix du fournisseur d'accès sont pris en charge par SOBEEZY le temps de l'expérimentation (31/12/2021). Une tablette en état de marche est remise à l'UTILISATEUR à son domicile. Lors de sa remise, une formation est faite à l'UTILISATEUR pour son fonctionnement. A l'issue, l'UTILISATEUR signe une charte d'engagement attestant du bon fonctionnement de la tablette qui indique la date de prise.

La tablette numérique demeure la propriété insaisissable et inaliénable de SOBEEZY. Elle doit être maintenue en bon état. Elle est sous la responsabilité de l'UTILISATEUR dès sa livraison. L'UTILISATEUR veillera à ce que la tablette soit régulièrement mise à jour, faute de quoi SOBEEZY ne pourrait pas assurer le bon fonctionnement du système. La responsabilité de l'UTILISATEUR serait désignée en cas de mauvais fonctionnement du système. Dans ce contexte, toutes les interventions visant à rétablir la configuration initiale des équipements sont à la charge de l'UTILISATEUR.

18.1 Utilisation de la tablette et des services de la plateforme SoBeezy via le terminal

La tablette est à usage exclusif des services de la plateforme SoBeezy. L'utilisation des services de la plateforme SoBeezy est déclenchée par pression tactile sur l'écran de la tablette. Le logiciel permet à l'UTILISATEUR d'échanger et d'apporter des réponses à ses demandes. Les services mobilisés par les partenaires contactés sont opérés par un personnel humain et qualifié.

En cas de vol ou de perte de la tablette, l'UTILISATEUR doit en aviser immédiatement SOBEEZY et adresser dans les 5 jours ouvrés par lettre recommandée le récépissé du dépôt de plainte ou de perte. SOBEEZY procédera au remplacement du matériel et à son installation sans aucune indemnité sur la période d'expérimentation.

En cas de non-restitution des équipements mis à disposition, à l'initiative de l'UTILISATEUR ou en fin du programme d'expérimentation et après mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet pendant un délai de sept jours après présentation, l'UTILISATEUR ou ses ayants droits seront redevables à SOBEEZY d'une indemnité correspondant à la valeur vénale de la tablette.

18.2 Maintenance et réparation de la tablette

SOBEEZY assure la maintenance du terminal d'assistance vocale dans des conditions normales d'utilisation pendant toute la durée du contrat.

La tablette numérique ne permet pas une supervision à distance, les anomalies techniques doivent être signalées par tout moyen à SOBEEZY. En cas de constatation d'une anomalie par l'UTILISATEUR, il est prié de contacter SOBEEZY. Une personne dûment habilitée par SOBEEZY interviendra pour déterminer l'objet de l'anomalie, et en cas d'impossibilité de la réparer sur place, procédera à un remplacement du matériel défectueux dans les plus brefs délais.

L'UTILISATEUR s'engage à rendre le matériel défectueux. En cas d'opposition, SOBEEZY est déchargée de toute responsabilité des conséquences pouvant en découler (coût des communications internet, etc.). Le remplacement des pièces est effectué par SOBEEZY.

18.3 Changements de situation de l'UTILISATEUR

En cas de déménagement, l'UTILISATEUR doit aviser SOBEEZY dans les 15 jours minimum avant son départ. SOBEEZY évalue avec lui les possibilités d'un transfert.

En cas de décès ou d'entrée en établissement de soins ou d'hébergement, la résiliation est effective à la date du décès ou d'entrée en établissement de soins ou d'hébergement sur présentation d'un document officiel qui doit être communiqué à SOBEEZY dans les plus brefs délais. L'UTILISATEUR, ou ses ayants droits, s'engage à convenir de la date de restitution du matériel mis à disposition complet et en bon état de fonctionnement et propre, faute de quoi les frais de remise en état, les frais éventuels de réparation ou de remplacement de l'équipement en cas d'utilisation non conforme seront facturés.

ARTICLE 19 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

La plateforme SoBeezy est protégée par les lois et traités internationaux en matière de droits d'auteur, ainsi que par d'autres lois et traités internationaux en matière de propriété intellectuelle. Tous les droits d'auteur et autres droits relatifs notamment à la propriété intellectuelle et industrielle, aux brevets, marques, secrets commerciaux, savoir-faire, concepts et inventions, tout intérêt, couvert ou non par le droit applicable, concernant la plateforme SoBeezy ainsi que toutes copies, modifications, améliorations, corrections, mises à jour ou nouvelles versions, appartiennent et demeurent réservés, à tout moment et en tout lieu, à SOBEEZY.

L'UTILISATEUR n'est pas autorisé à utiliser la plateforme SoBeezy (incluant l'application mobile et toute page internet ou données disponibles sous le nom de domaine www.sobeezy.org), ses logiciels informatiques (incluant les interfaces de programmation d'application « API », les noms de domaine, les URLs ou « localisateurs de ressources uniformes »), ses bases de données, fonctionnalités et contenus à d'autres fins que des fins privées et non commerciales. L'utilisation de tout système ou logiciel automatisé, exploité par un tiers ou autre, visant à extraire des données de la plateforme SoBeezy (« capture de données d'écran » ou « *screenscraping* ») est strictement interdite.

ARTICLE 20 - FORCE MAJEURE

SOBEEZY ne pourra en aucun cas être tenue responsable et aucune indemnité ne pourra lui être demandée, au titre des retards ou conséquences dommageables dus à des cas de force majeure, entendue comme tout évènement revêtant les caractères d'extériorité, d'irrésistibilité et d'imprévisibilité reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, qui l'empêcherait d'exécuter tout ou partie de ses engagements. De façon expresse, sont également considérés comme cas de force majeure les dysfonctionnements des fournisseurs d'accès à internet, opérateurs télécom, de l'hébergeur et des télécommunications, dès lors que ces dysfonctionnements n'ont pas pour origine les moyens techniques mis en œuvre par SOBEEZY et ne relèvent pas de sa responsabilité.

ARTICLE 21 - DUREE DU CONTRAT – RESILIATION- DESINSCRIPTION

Le présent contrat prend effet à la signature du formulaire d'inscription ou à sa validation en ligne. Il est conclu à durée indéterminée et il est résiliable à tout moment. L'UTILISATEUR inscrit pourra à tout moment demander sa désinscription en adressant un

courriel à l'adresse : contact@sobeezy.org ou par lettre simple par courrier postal à l'Association GUZTIAK BIZI - VIVRE ENSEMBLE - WISH 4 LIFE – Parc des Echoppes – Bât D. 156 avenue Jean Jaurès, 33600 Pessac. La désinscription vaut résiliation du contrat. Elle est effective à la réception du courriel ou de la lettre postale. SOBEEZY adresse une confirmation de résiliation et de désinscription par la même voie (écrite ou électronique) que celle employée par l'UTILISATEUR.

Si l'UTILISATEUR détient un terminal d'assistance vocale, ce dernier doit être rendu à l'Association dans les sept (7) jours qui suivent la résiliation. En cas de non-restitution, le matériel donnera lieu à la facturation d'une indemnité correspondant à la valeur vénale de la tablette. La responsabilité de l'UTILISATEUR serait désignée en cas de dégradations matérielles sur l'assistant vocal ou si la configuration initiale aurait été modifiée par une tierce personne autre que celle habilitée par SOBEEZY.

L'UTILISATEUR ou ses ayant droits seront redevables à SOBEEZY de tout préjudice. La restitution du terminal d'assistance vocale est à la charge de l'UTILISATEUR. Elle peut se faire soit à SOBEEZY sur rendez-vous, soit par envoi du matériel en recommandé avec accusé de réception à l'adresse de SOBEEZY.

ARTICLE 22 - USAGE DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies lors de l'adhésion du MEMBRE à SOBEEZY et de la création de son compte, font l'objet d'un traitement destiné à la mise en œuvre des services de la plateforme SoBeezy pour les finalités suivantes :

- L'exécution des services proposés par SOBEEZY
- La mise en relation avec le réseau de bénévoles
- La mise en relation avec des professionnels
- Les missions de lien social
- La gestion administrative
- La maintenance du matériel fourni

Elles sont conservées jusqu'à la fin du dispositif d'expérimentation soit le 31 décembre 2021.

SOBEEZY s'interdit de communiquer les données sous quelque forme que ce soit à un tiers, excepté à ses sous-traitants dans le cadre de l'exécution des services de la plateforme SoBeezy. Dans le cadre du programme de recherche SOBEEZY-R et sous réserve de l'acceptation expresse préalable et par écrit de la personne concernée, certaines données, y compris sensibles, peuvent être transmises à l'équipe de recherche.

L'UTILISATEUR est informé du fait que, SOBEEZY peut être amenée à devoir communiquer lesdites données à des autorités judiciaires et / ou administratives, notamment dans le cadre de réquisitions. Dans ce cas, SOBEEZY s'engage à en informer l'UTILISATEUR et à limiter la communication de données à celles expressément requises par lesdites autorités.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, et le Règlement Européen Général sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD), l'UTILISATEUR dispose des droits d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant en

écrivain à S. Lafitte, responsable du programme SOBEEZY-R – Président de l'association Guztiak Bizi – Parc des Echoppes – Bât D. 156 avenue Jean Jaurès, 33600 Pessac rgpd@sobeezy.org. Vous disposez également d'un droit de réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

ARTICLE 23 - NULLITE

Toute réticence ou déclaration fautive, toute omission ou déclaration inexacte de l'UTILISATEUR entraîne la nullité des engagements de SOBEEZY et la déchéance des droits prévus aux présentes.

ARTICLE 24 - CONFIDENTIALITE

SOBEEZY s'engage à prendre les mesures nécessaires pour que soient maintenues confidentielles les informations confidentielles qui lui auront été communiquées dans le cadre de la plateforme SoBeezy, à ne pas les divulguer, ni les utiliser à d'autres fins que celles énoncées dans les présentes dispositions générales.

ARTICLE 25 - NON VALIDATION PARTIELLE

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

ARTICLE 26 - NON RENONCIATION

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

ARTICLE 27 - TITRE

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

ARTICLE 28 - LOI APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme.

ARTICLE 29 - RECLAMATION ET MEDIATION

SOBEEZY veille à offrir un service de qualité. Si, après l'avoir contacté par téléphone, une incompréhension subsiste, vous pouvez lui écrire en faisant appel au Bureau de l'association. Votre situation sera étudiée avec le plus grand soin : une réponse vous sera alors adressée dans les meilleurs délais. Tous les différends relatifs à la validité, à l'interprétation, l'exécution, l'inexécution ou la résiliation des présentes conditions générales, seront soumis, préalablement à toute action en justice, à une médiation.

En cas de litige, vous devez dans un premier temps contacter le service administratif par courrier électronique à contact@sobeezy.org ou par courrier postal au 156 avenue Jean Jaurès, Bât D. Parc d'activités des échoppes 33600 PESSAC. Tout différend portant sur l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales sera, faute d'être résolu à l'amiable entre les parties, soumis à la compétence exclusive de tribunal judiciaire de Bordeaux.

ARTICLE 30 - MENTION DE DROITS D'AUTEUR ET LOGICIELS LIBRES.

Plateforme SoBeezy, Copyright (c) 2020, GUZTIK BIZI- VIVRE ENSEMBLE- WISH 4 LIFE. Tous droits réservés. L'UTILISATEUR n'est pas autorisé à reproduire ou transmettre la plateforme SoBeezy (incluant l'application mobile et toute page internet ou données disponibles sous les noms de domaine www.sobeezy.org, sobeezy.chu-bordeau.fr, bizi.chu-bordeaux.fr), même partiellement et sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (format électronique, procédé manuel ou autre), y compris, mais sans s'y limiter, par le biais de copies, d'enregistrement ou de systèmes de recherche et de stockage des informations, et à quelque fin que ce soit sans autorisation préalable écrite de SOBEEZY.